

**CONSEIL D'ECOLE**  
**13 Juin 2014 – COISEVAUX**

**PRESENTS**

Représentants des municipalités	BOULLEE Luc (Verlans), BOURQUIN Robert (Coisevaux), FRANCOIS Murielle (Tavey), GILLE Grégoire (Trémoins), VARESCHARD Dominique (Héricourt)
Représentants des parents d'élèves	BOUCHE Estelle, CHARTON Anne, METTEY Pascal, MORENO Valérie SIMPLON Jérôme
Enseignants	BANDELIER Anne-Laure, BRUNNER Angélique (stagiaire), CHAGROT Sylvie, CLERC Valérie, GIET Marie-Jeanne, GUYOT Philippe, PALLARO Caroline, SANCHEZ Nathalie, VILELA Sylvie
Invitée	CASTELO Bernadette (psychologue scolaire)

**EXCUSES**

GUYOT Catherine (enseignante), JEUDY Marie-Jeanne (DDEN), BRUGNONI Dany, NARDIN Emeric (parents d'élèves)

**ABSENTS**

FONTAINE Delphine (parent d'élève)

Secrétaire de séance : Anne-Laure BANDELIER

Début du Conseil d'Ecole : 17 h 30

**1 – INTERVENTION DE Mme CASTELO, psychologue scolaire**

Mme Bernadette CASTELO présente aux membres du Conseil d'Ecole en quoi consiste son travail au sein du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté) d'Héricourt.

Le RASED d'Héricourt est constitué de deux postes :

- ✓ un poste surnuméraire d'enseignant à dominante pédagogique attaché sur deux écoles d'Héricourt,
- ✓ un poste de psychologue scolaire qui intervient dans toutes les écoles publiques maternelles et élémentaires d'Héricourt, de Breuille, de Bussurel, de Vyans-Le-Val et de Coisevaux.

C'est le Ministère de l'Education Nationale qui finance le salaire et les frais de déplacements d'un RASED. En revanche, ce sont les collectivités locales (mairies, groupements de communes) qui assurent la mise à disposition de locaux et de moyens matériels, au même titre que c'est l'Etat qui paie le salaire des professeurs alors que ce sont les communes qui paient les bâtiments, leur fonctionnement, les agents de service (dames de ménage, ATSEM).

Le SIVU de Coisevaux assure donc sa part et rembourse à la ville d'Héricourt sa quote-part pour le bureau du RASED (situé dans l'Ecole Grandjean) et pour le matériel nécessaire (papeterie, tests psychologiques...).

Pour quels enfants ?

Enfants présentant des difficultés scolaires importantes, des difficultés dans le cadre familial (divorce, décès...), des difficultés de comportement (respect du cadre, violence, inhibition...).

Pour aider à la constitution de dossier M.D.P.H. quand les parents souhaitent une reconnaissance d'un trouble chez leur enfant afin qu'il puisse bénéficier d'adaptations ou d'aménagements au sein de l'école et dans le suivi des enfants handicapés.

De quelle manière ?

- ✓ Passation de bilans psychologiques (tests psychométriques, projectifs et scolaires),
- ✓ Entretiens familiaux,
- ✓ Equipes éducatives,
- ✓ Suivis psychologiques,
- ✓ Observations de classe...

### Cadre d'intervention

A la demande directe des parents,

A la demande émanant des enseignants

Dans les deux cas, une fiche de demande d'intervention est remplie par les enseignants et signée par les parents.

Les parents prennent ensuite contact avec la psychologue qui ne peut intervenir en individuel sans ce contact et sans leur accord.

### Fonctionnement à Coisevaux

Il faut mettre en avant l'accueil toujours bienveillant de l'équipe enseignante. Elle n'hésite pas à faire appel à moi car elle est à l'écoute des difficultés des enfants et souhaite les aider au mieux.

Récapitulatif des interventions pour cette année scolaire par cycle :

CYCLE I : 3 ; CYCLE II : 11 ; CYCLE III : 1 et 1 élève accueilli sur des temps aménagés.

Les interventions s'élèvent à 9% de l'effectif total de l'école.

### Restructuration des RASED

Un nouveau RASED a été créé à la rentrée 2014 dans la circonscription de Lure et sera constitué d'un poste de psychologue et d'un poste d'enseignant à dominante pédagogique.

Cette création entraînera une modification des secteurs géographiques de chaque membre du RASED. Coisevaux dépendra probablement de ce nouveau RASED.

### Indemnités de déplacement des psychologues

Les psychologues disposent d'une enveloppe kilométrique leur permettant de se déplacer dans les écoles (hors de leur ville de rattachement). Concernant l'année civile 2014, cette enveloppe est épuisée depuis fin mars 2014. Mme Castelo se déplace donc à ses frais depuis cette période, ce qui correspond, à l'heure actuelle (à la moitié de l'année 2014), à un dépassement de 286 kilomètres.

## 2 – BILAN DE L'ANNEE 2013 - 2014

### 2.1 ORIENTATIONS EN FIN D'ANNEE

- ✓ 27 élèves de CM2 sur 27 passent en 6<sup>ème</sup> (26 au Collège Curie, 1 au Collège Saint-Joseph).
- ✓ 7 élèves sur ces 27 ont demandé leur inscription à la classe bi-langue, 20 ont choisi l'anglais seul.
- ✓ Un élève est maintenu en CP.

### 2.2 EMPLOI VIE SCOLAIRE

Cette année, notre école a bénéficié de l'aide de deux emplois AVS (Mmes Sylvie MONIN et Séverine PELLETRET) pour nos élèves en difficulté. Leur présence à la rentrée prochaine n'est pas confirmée pour le moment.

### 2.3 SPORTS

Piscine pour les élèves de CE1, CE2. Une quinzaine de séances par classe dans l'année.

En 2014-2015, le créneau est maintenu le lundi matin de 9 h 30 à 10 h 30.

Rappel : cette activité est totalement prise en charge par la ville d'Héricourt (bus, maître-nageur, locaux).

Interventions d'un animateur sportif (8 ou 9 séances par classe en moyenne) :

- ✓ Athlétisme/Jeux d'opposition (classe de CE1)
- ✓ Arts du cirque (classe de CM1)
- ✓ Jeux pré-sportifs (classe de CE2)

En 2014-2015, le créneau est maintenu le lundi matin de 10 h 15 à 11 h 15.

Rappel : cette activité est totalement prise en charge par la ville d'Héricourt (animateur, déplacement).

### 2.4 CULTURE A L'ECOLE

- ✓ Spectacle des 3 Chardons « Anga, fils du feu », pour les enfants de maternelle et de CP (418,30 €)
- ✓ « Contéchanges » - 3 séances dans l'année pour les élèves de GS et CE2 (400 €). Cette activité mise en place depuis 3 ans a permis à la quasi-totalité des élèves de GS / CP / CE1 / CE2 / CM1 / CM2 de bénéficier de 3 séances de présentation de contes par la compagnie « A la lueur des contes »
- ✓ Spectacle de Noël le jeudi 19 décembre : toutes les classes
- ✓ Chorale du collège Pierre et Marie Curie le vendredi 23 mai : CE2, CM1 et CM2
- ✓ Présentation de l'euphonium le lundi 2 juin : CE1, CE2, CM1
- ✓ Mini spectacle de la classe de MS « Le cirque » le 25 juin

## ✚ 2.5 SORTIES SCOLAIRES

- ✓ PS, MS et GS : pas de sorties
- ✓ CM2 : Mines et musée de Ronchamp, vendredi 6 juin (transport à payer)
- ✓ CE1 : vergers de Trémoins, mercredi 11 juin
- ✓ CE2 et CM1 : Sites archéologiques de Luxeuil, mercredi 11 juin (guide et transport à payer)
- ✓ CP : Musée Beurnier-Rossel et Près la Rose à Montbéliard, vendredi 13 juin (transport à payer)

## ✚ 2.6 COOPERATIVE SCOLAIRE

L'ensemble de toutes les actions menées par l'école, l'équipement en matériel sportif, en jeux de cour, en livres ne pourraient être réalisés sans la participation très active de l'Association des Amis des Ecoles et les subventions accordées par le SIVU. Cette année, les enfants ont à nouveau bénéficié d'un spectacle de Noël mis en place par les Amis des Ecoles, d'une après-midi récréative à Trémoins. Un grand merci à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à cette organisation. Merci également aux familles qui ont répondu présentes aux nombreuses sollicitations pour accompagner des groupes d'enfants.

### 3 – EFFECTIFS ET REPARTITIONS 2014 - 2015

	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	Totaux	Dérogations
TPS + PS	6	19									25	6
PS + MS		4	14								18	4
GS				25							25	8
CP + CE1					13	11					24	5
CP + CE1					13	11					24	5
CE2							26	2			28	3
CM1								19	1		20	2
CM2									21		21	0
<b>Totaux</b>	<b>6</b>	<b>23</b>	<b>14</b>	<b>25</b>	<b>26</b>	<b>22</b>	<b>26</b>	<b>21</b>	<b>22</b>	<b>0</b>	<b>185</b>	<b>33</b>

95 garçons – 90 filles

#### Répartition par commune de résidence en 2014 - 2015

BYANS	4
COISEVAUX	26
HERICOURT ST VALBERT	7
TAVEY	52
TREMOINS	40
VERLANS	22
AUTRES	34
<b>TOTAUX</b>	<b>185</b>

5 enfants de PS de notre secteur scolaire n'ont pas été inscrits par leurs familles (3 font l'objet d'une dérogation pour une autre école (1 enfant de Byans, 1 de Tavey, 1 de Trémoins), 2 n'ont pas donné suite à la demande d'inscription (Tavey).

2 enfants de MS, 1 enfant de GS, 3 enfants de CP, 1 enfant de CM2 prévus pour la rentrée 2014 ne seront plus inscrits à Coisevaux (parmi eux, 2 enfants iront à Saint-Joseph, école qui n'applique pas la réforme des rythmes scolaires, les 5 autres déménageant dans d'autres communes).

A la rentrée prochaine, 40 enfants de notre secteur scolaire seront scolarisés dans une autre école : 6 enfants de Byans, 2 de Coisevaux, 18 de Tavey, 9 de Trémoins et 5 de Verlans.

Ces désinscriptions, ces non-inscriptions et ces dérogations entraînent un écart de – 49 élèves pour les effectifs de l'école. L'accueil d'enfants des autres communes (+ 34) permet d'atténuer ce nombre très important et ramène le déficit à - 15 élèves. Alors que la population de nos villages permettrait d'envisager l'avenir du Pôle de Coisevaux sereinement, on peut regretter que la carte scolaire soit difficile tous les ans et pour 2015 en particulier.

Répartition prévue à la rentrée 2015 (effectifs connus au 13/06/14)

Mme CHAGROT	TPS / PS	25	Mme CLERC	CP / CE1	24
Mme SANCHEZ	PS / MS	18	Mme VILELA	CE2	28
Mme GUYOT	GS	25	Mme BANDELIER	CM1	20
Mme GATT	CP / CE1	24	M. GUYOT	CM2	21

**4 – ORGANISATION DE LA SEMAINE 2014 - 2015**

**4.1 ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE (IDENTIQUE A CELLE DE 2013 – 2014)**

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<b>MATIN</b>	8 h 15 – 11 h 15	8 h 15 – 11 h 15	8 h 15 – 11 h 15	8 h 15 – 11 h 15	8 h 15 – 11 h 15
<b>APRES-MIDI</b>	13 h 15 – 15 h 30	13 h 15 – 15 h 30		13 h 15 – 15 h 30	13 h 15 – 15 h 30
<b>APC (29 semaines)</b>		15 h 30 – 16 h 45			

Comme l'an dernier, les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) seront organisées par les enseignants pour des groupes restreints d'élèves :

- ✓ difficultés dans les apprentissages,
- ✓ accompagnement du travail personnel des élèves,
- ✓ activités prévues par le projet d'école ou, le cas échéant, en lien avec le Projet Educatif Territorial (PEDT).

**4.2 RENTREE TOUTE PETITE SECTION ET PETITE SECTION**

La rentrée des enfants de Toute Petite Section (TPS) et de Petite Section (PS) de maternelle s'échelonne sur trois jours : le mardi 2 septembre sera accueilli le premier tiers de la classe, le mercredi 3 le deuxième tiers et le jeudi 4 septembre le dernier tiers. Les familles ayant fourni une adresse courriel seront informées de la date de rentrée de leur enfant par cet intermédiaire.

Mme Chagrot a organisé une visite-présentation de sa classe à destination des nouveaux inscrits le vendredi 13 juin à 16 h 30.

M. Guyot précise que la scolarisation des enfants de TPS fait l'objet d'un projet particulier. Leur fréquentation, bien sûr, est adaptée à leur très jeune âge. Toutefois, il rappelle que les enfants de PS, après un temps d'adaptation qui devra être le plus court possible (jusqu'à la Toussaint, voire jusqu'à Noël pour les plus jeunes d'entre eux), sont soumis comme tous les autres enfants aux mêmes règles d'assiduité et doivent donc être présents à l'école le plus possible (matin et après-midi tous les jours, même le mercredi). L'école n'est pas une garderie.

**4.3 ORGANISATION DES LANGUES VIVANTES**

Beaucoup d'incertitudes existent pour la mise en place des langues vivantes en 2014/2015. Les réponses ne seront apportées qu'au cours du mois de septembre.

**4.4 ORGANISATION DES CLASSES**

M. GUYOT tient à remercier sincèrement Mme GIET Marie-Jeanne, qui partira en retraite à la fin de cette année scolaire, pour le travail effectué au sein de l'école de Coisevaux tout au long des 9 années qu'elle y aura passées. Elle a notamment apporté un éclairage très professionnel et très compétent sur les moyens de prendre en compte les élèves en difficulté.

Mme GIET sera remplacée par Mme Christelle GATT.